Le 1 février 2017

MonsieurJustin Trudeau

Premier ministre du Canada

Cabinet du Premier ministre

80, Rue Wellington

Ottawa, Ontario, K1A 0A2

Objet : Signature et ratification de l’OPCAT

Monsieur le Premier ministre,

Je me permets de vous faire parvenir cette lettre à l’occasion du 10e anniversaire du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT). Le phénomène tortionnaire reste encore très répandu à travers le monde comme sur le territoire canadien, il est donc primordial que le Canada ratifie ce Protocole permettant ainsi de compléter et de renforcer son engagement dans lutte et la prévention de la torture.

L’OPCAT est un instrument de défense des droits humains qui étend les garanties de la Convention contre la torture à tous les lieux privatifs de liberté. En effet, la spécificité de l’OPCAT réside dans la mise en œuvre de ses dispositions par le biais d’un contrôle juridique exercé au niveau national et au niveau international qui doit avoir un accès illimité à tous les lieux privatifs de liberté (y compris les centres de détention des migrants, les établissements de santé mentale, les foyers pour mineurs, les centres de traitement de la toxicomanie, les foyers sociaux pour personnes âgées). Les avantages que procurent les mécanismes prévus par l’OPCAT sont donc nombreux, allant de l’amélioration des conditions de détention à la prévention des actes de torture en passant par la garantie de la tenue d’enquêtes indépendantes et transparentes sur les cas de torture et de traitements cruels, inhumains et dégradants dans les lieux privatifs de liberté.

L’actualité canadienne rapporte ces dernières années de nombreux cas d’abus par les forces de l’ordre, et plus particulièrement chez les personnes vulnérables et les minorités ethniques. Cela ne fait que confirmer la nécessité de ratifier le Protocole facultatif pour protéger tous les individus sur tout le territoire canadien contre les actes de torture et de mauvais traitements. De plus, le Canada s’est déjà engagé à plusieurs reprises devant les différentes institutions des Nations Unies, dont le Comité contre la torture, à ratifier l’OPCAT.

Depuis 2006, vous vous êtes personnellement engagé pour la ratification de ce Protocole par le Canada, je vous demande donc par cette lettre de bien vouloir remplir votre promesse, en signant et ratifiant l’OPCAT.

Veuillez accepter, monsieur le Premier ministre, l’expression de nos sentiments distingués.

Signature :

Nom :

Adresse :

c. c. :

Madame Chrystia Freeland

Ministre des Affaires étrangères

Affaires mondiales Canada  
125, promenade Sussex

Ottawa, Ontario, K1A 0G2